

Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros

A R R E T E

Portant mise en place d'une circulation alternée  
Rue de Bouscao et Roudouanton  
Du 16 au 20 janvier 2023

Le Maire de Saint Quay Perros

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise EUROVIA, en date du 16 janvier 2023

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules sur la rue de Bouscao et Roudouanton, pendant toute la durée des travaux de voirie, entrepris par l'entreprise EUROVIA

A R R E T E

**Article 1** : Il sera mis en place une **circulation alternée, par panneaux B15 - C18**, pour tous les véhicules de toutes catégories circulant sur la rue de Bouscao et Roudouanton, pendant la durée des travaux de voirie, entrepris par l'entreprise EUROVIA, du 16 au 20 Janvier 2023

**Article 2** : Ces dispositions de circulation visée à l'article 1 prendront fin le 20 Janvier 2023, date prévisible de fin des travaux.

**Article 3** : Une signalisation de type réglementaire matérialisant ces dispositions de circulation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 16 janvier 2023. Cette signalisation restera en place pendant la durée des travaux.

**Article 5** : Le Maire de Saint Quay Perros, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros Guirec
- L'entreprise

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay-Perros, le 16 Janvier 2023



LE BOZEC Marcel  
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 16 Janvier 2023

Perros - Guiree



22700 SAINT-GUAY-PERROS  
Le calme à deux pas de la mer

